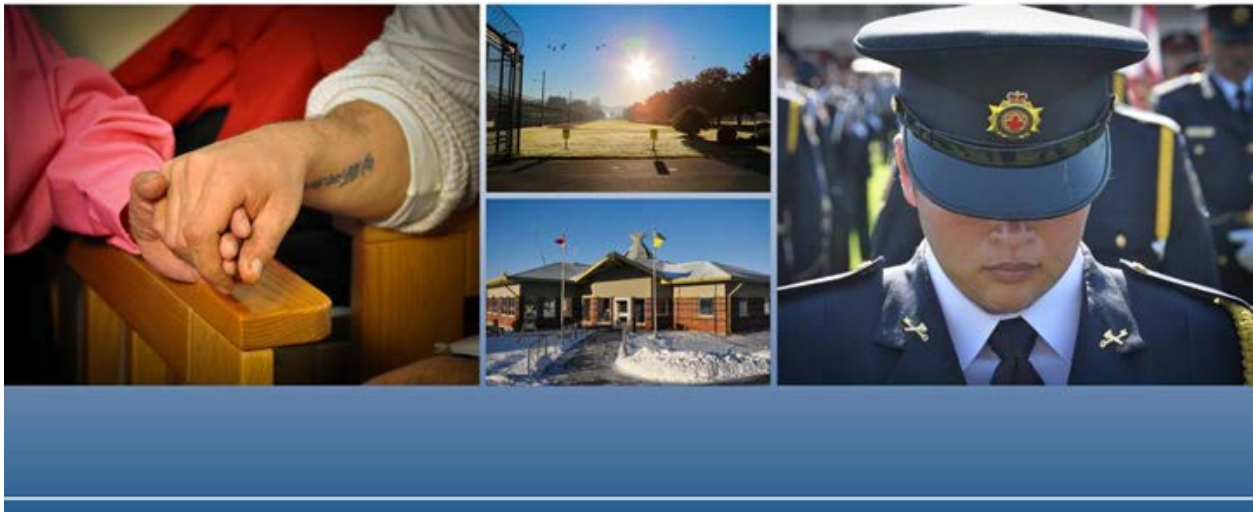


SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Examen quantitatif des facteurs liés à une mise en liberté réussie accessibles dans le Système de gestion des délinquant(e)s

2019 N° R-429

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.

**Examen quantitatif des facteurs liés à une mise en liberté réussie
accessibles dans le Système de gestion des délinquant(e)s**

Kaitlyn Wardrop

Chelsea Sheahan

et

Lynn A. Stewart

Service correctionnel du Canada

Septembre 2019

Remerciements

Les auteures aimeraient souligner la contribution du Secteur des délinquantes, du Secteur des opérations et des programmes correctionnels et de la Direction des initiatives pour les Autochtones de leurs commentaires sur la méthode utilisée dans le cadre de l'étude et le rapport provisoire. Nous remercions Kate Pardoel de nous avoir aidées à trouver de la documentation empirique pertinente et de nous avoir fourni des commentaires sur le rapport provisoire. Enfin, nous voulons remercier Geoff Wilton et Leslie Anne Keown d'avoir été disponibles pour répondre à nos questions sur les données et la méthode.

Résumé

Mots clés : *facteurs positifs, mise en liberté réussie, facteurs de protection*

La détermination des facteurs liés à une mise en liberté réussie est un aspect important sur lequel se concentre actuellement la recherche correctionnelle. Même s'il demeure essentiel de porter attention aux facteurs de risque criminel dans la promotion d'une réinsertion sociale sécuritaire des délinquants, la prise en compte des forces des délinquants met en place une approche plus globale pour la gestion des cas, la planification correctionnelle et l'intervention. En outre, la détermination et la prise en compte de ces facteurs donnent espoir aux personnes qui se trouvent dans une position très désavantageuse lorsqu'elles essaient d'abandonner leur comportement criminel.

La présente étude vise à déterminer les facteurs liés à une mise en liberté réussie qui étaient accessibles dans les données administratives existantes du Service correctionnel du Canada (SCC). Aux fins de la présente étude, la réussite signifie n'avoir aucune suspension ni révocation pour une période d'au moins six mois après la mise en liberté.

La présente recherche vise tous les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont été admis et mis en liberté entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2017, qui ont fait l'objet d'un suivi dans la collectivité d'au moins six mois et qui présentaient un risque et des besoins moyens ou élevés au moment de leur mise en liberté. La cohorte finale comptait 17 213 hommes (24 % autochtones) et 932 femmes (39 % autochtones). Lorsque c'était possible, les analyses ont été ventilées en fonction du statut d'autochtone.

Les résultats révèlent que certaines évaluations du délinquant, par exemple, l'évaluation du potentiel de réinsertion sociale et la mesure de la responsabilisation, étaient associées à une réussite dans la collectivité pour une période d'au moins six mois chez les hommes, mais moins de cotes évaluées à l'admission ont été associées de manière significative au succès chez les femmes. Le soutien social, défini comme le fait de recevoir des visites en établissement pendant l'incarcération, permettait de prédire la réussite de la mise en liberté tant chez les hommes que chez les femmes. La participation aux services offerts aux Autochtones était liée à la réussite dans la collectivité, particulièrement chez les hommes autochtones.

On se demande actuellement si l'absence d'indicateurs de risque fournit de l'information pertinente concernant les forces des délinquants. Dans notre étude, l'absence de facteurs de risque, évalués au moyen de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques – révisé (IDAFD-R), permettait de prédire la réussite des hommes, mais il y avait moins d'indicateurs permettant de prédire la réussite chez les femmes.

La présente étude montre que l'on peut évaluer et cibler d'autres facteurs pertinents qui compléteraient les évaluations du risque traditionnelles. Même si la présente étude a relevé nombre de facteurs importants relativement à la réussite post-libératoire, nous nous appuyons sur les évaluations initiales pour la plupart de ces données. L'information concernant l'expérience et l'état d'esprit des délinquants juste avant leur mise en liberté ou pendant leur surveillance dans la collectivité était limitée. Les renseignements sur le risque du délinquant sont essentiels pour les objectifs des services correctionnels; toutefois, la recherche nous montre de plus en plus que la mesure et la promotion des forces et des facteurs de protection des délinquants sont pertinentes pour la prévision du risque et la gestion des cas, et cela devrait être pris en compte à l'avenir dans l'élaboration d'évaluations du risque et la planification des cas.

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes	vii
Introduction.....	1
La présente étude	4
Méthode	6
Participants.....	6
Procédure et sources des données	6
Évaluation initiale des délinquants	7
Variables relatives aux établissements.....	9
Variables relatives à la collectivité	9
Variables relatives aux Autochtones et à la culture	9
Résultats.....	9
Évaluations du délinquant.....	9
Soutien social	13
Éducation et emploi	13
Condition d'assignation à résidence	14
Liens avec la culture autochtone.....	14
Détermination des facteurs positifs dans les données administratives	16
Lien avec la réussite dans la collectivité.....	17
Limites	18
Considérations pratiques.....	19
Conclusions.....	20
Bibliographie.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1 <i>Indicateurs de l'IDAFD-R les plus associés à la réussite dans la collectivité</i>	12
Tableau A1 <i>Profils des délinquants selon le sexe et l'identité autochtone</i>	25
Tableau A2 <i>Lien entre les évaluations des délinquants et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	26
Tableau A3... <i>Lien entre les indicateurs de l'IDAFD-R et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	28
Tableau A4 <i>Lien entre la situation matrimoniale à l'admission et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	44
Tableau A5 <i>Lien entre les visites en établissement et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	45
Tableau A6 <i>Lien entre la participation à l'éducation et à l'emploi et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	46
Tableau A7 <i>Lien entre le fait d'avoir une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité pour les délinquants mis en liberté sous surveillance, autres que les délinquants en semi-liberté, au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	47
Tableau A8 <i>Lien entre le fait d'être soumis à une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité pour les délinquants mis en liberté sous surveillance, autres que les délinquants ayant obtenu leur semi-liberté, selon leur cote de risque statique à la mise en liberté au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	48
Tableau A9 <i>Lien entre le recours aux services offerts aux Autochtones et la réussite dans la collectivité pour les délinquants autochtones au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois</i>	49

Liste des annexes

Annexe A : Résultats supplémentaires	25
--	----

Introduction

Bien que l'évaluation et le traitement des facteurs de risque criminel bien établis demeurent fondamentaux pour favoriser une réinsertion sociale sécuritaire, on tâche de plus en plus de cibler les facteurs positifs liés à une mise en liberté réussie et à un abandon du comportement criminel à long terme, même chez les délinquants qui présentent un risque élevé. Il a été noté qu'une approche qui met l'accent sur la détermination et le renforcement des facteurs qui favorise la réussite fournit un fondement plus positif pour la planification et les interventions correctionnelles qu'une approche qui se fonde uniquement sur la réduction et la gestion du risque (Polaschek, 2017) et donne plus d'espoir aux personnes se trouvant dans une position très désavantageuse.

La terminologie variable utilisée pour décrire les facteurs de protection peut être une source de confusion dans le domaine. Certaines études parlent de facteurs de renonciation à la criminalité, de forces, de facteurs positifs, de facteurs favorables et de facteurs de résilience, alors que d'autres ont noté que l'on considère souvent les facteurs de protection simplement comme l'absence d'un facteur de risque donné (Ward, 2017). Polaschek (2017), toutefois, a observé que nous pouvons utiliser une définition empirique claire du terme : un facteur de protection est une caractéristique d'une personne ou de son environnement liée à une réduction de la participation à des actes criminels ou violents (voir également de Vries Robbe, de Vogel et Douglas, 2014; Lösel et Farrington, 2012). Habituellement, un facteur de protection est décrit dans le contexte d'une personne qui risque d'obtenir un résultat négatif (Laub et Sampson, 2005). Chez les jeunes qui présentent un risque, par exemple, les facteurs de protection sont définis comme des variables qui, selon les hypothèses, les protègent des facteurs de risque associés à des comportements antisociaux ou autodestructeurs (Turner, Hartman, Exum et Cullen, 2007).

On a constaté que les facteurs de protection interagissent avec le niveau de risque et semblent être particulièrement efficaces pour atténuer la récidive chez les cas à risque élevé (Jones, Brown, Robinson et Frey, 2015). En général, la recherche indique une relation dose-effet : les résultats s'améliorent lorsqu'il y a accumulation de facteurs de protection (Lösel et Farrington, 2012; Smith et coll., 1995; Turner et coll., 2007). Une recherche a montré que des personnes à risque élevé exposées à au moins huit facteurs de protection étaient quatre fois plus

susceptibles d'être résilientes que celles exposées à moins de cinq facteurs de protection (Smith, Lizotte, Thornberry et Krohn, 1995). Au début de sa carrière, Rutter (1985) a noté qu'il est probable que les facteurs interagissent les uns avec les autres, ce qui amplifie leurs effets individuels.

Les facteurs dynamiques qui peuvent être encouragés par les agents de gestion des cas ou les personnes elles-mêmes en vue de favoriser la renonciation à la criminalité peuvent être externes ou internes à la personne (pour une revue détaillée des études sur la renonciation, voir Serin, Chadwick et Lloyd, 2016; Ward, 2016). Parmi les facteurs dynamiques externes, il y a les réseaux prosociaux de soutien, comme les relations prosociales avec la famille, le conjoint, les enfants et les amis, la participation ou l'adhésion à des groupes et à des organismes religieux, culturels ou spirituels ou fondés sur le patrimoine et le soutien du personnel du système de justice pénale (p. ex. agent de libération conditionnelle, agent de programmes et psychologues). La participation à des activités structurées comme l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi, les loisirs prosociaux ou les programmes de perfectionnement peut également être classifiée parmi les facteurs dynamiques externes, et les caractéristiques comme la capacité d'avoir un logement stable et des finances adéquates et de démontrer des compétences pour vivre de manière indépendante montrent un fonctionnement positif dans la collectivité. Certains facteurs dynamiques internes peuvent également être acquis ou améliorés. Voici quelques exemples : 1) des attitudes positives pour mener une vie prosociale (p. ex. un homme reconnu non plus comme un « fauteur de troubles », mais comme un père de famille; Laub et Sampson, 2003); 2) une attitude de collaboration envers les personnes qui travaillent dans le système de justice pénale; et 3) une motivation à effectuer des changements qui peuvent améliorer les chances de réussite lors de la mise en liberté. Les facteurs comme la motivation peuvent être très complexes et comportent nombre de caractéristiques internes interreliées comme la volonté de participer à des traitements si nécessaire, le sentiment d'auto-efficacité, la réceptivité aux conseils provenant d'influences positives, le respect des règles, des attentes réalistes concernant la réinsertion sociale, la compréhension des coûts et des avantages des choix et des actions, de bonnes habiletés d'adaptation face à l'adversité, la capacité de fixer des buts à long terme et de planifier la réussite et des signes de maîtrise des impulsions ou de maîtrise de soi. Notamment, Maruna (2001) a souligné que les hommes de son échantillon qui avaient vécu pendant une période sans participer à des actes criminels ont décrit une décision consciente d'abandonner la criminalité et de changer leur identité. Ces hommes ont envisagé leur avenir comme une

occasion d'appliquer ce qu'ils avaient appris et de « redonner » à leur collectivité et à leur famille, ce qui leur donnait un but et un sens à leur vie.

Il semble que des facteurs de protection similaires, comme la plupart des facteurs de risque, s'appliquent à l'ensemble des habitudes criminelles et des caractéristiques des délinquants. Chez les délinquants canadiens sous responsabilité fédérale atteints d'un problème de santé mentale, par exemple, une étude a révélé que ceux qui disposaient de plus de soutien prosocial de la famille, d'amis et de partenaires intimes, ceux qui participaient à des activités structurées et ceux qui étaient reconnus comme motivés à demeurer dans la collectivité étaient plus susceptibles de rester dans la collectivité pour une période d'au moins un an sans être réincarcérés (Stewart, Brine, Wilton, Power et Hnain, 2015).

Peu d'études ont été réalisées sur les différences propres au sexe quant aux facteurs de protection. Certains des facteurs énumérés plus haut peuvent être prépondérants chez l'un des sexes, ce qui veut dire plus importants pour les femmes ou pour les hommes (Matheson, 2015). Par exemple, des études ont souligné qu'une relation amoureuse stable protège plus les délinquants que les délinquantes (Cobbina, Huebner, Berg, 2010; Wyse, Harding et Morenoff, 2014), possiblement parce que les hommes ont généralement des taux plus élevés de comportements criminels et antisociaux, alors que des relations de soutien autres que les relations amoureuses ainsi que l'adoption du rôle de principal fournisseur de soins pour les enfants peuvent avoir des effets positifs plus forts sur les femmes (Gobeil, 2008; Rodermond, Kruttschnitt, Slotboom et Bijleveld, 2016; Wyse et coll., 2014).

Des recherches laissent croire que certaines influences, comme la toxicomanie, les antécédents de traumatismes et le contexte historique et social qui découlent du colonialisme sont des facteurs de risque importants qui contribuent aux comportements criminels chez les Autochtones. Pour ce qui est des facteurs qui protègent contre la participation à des activités criminelles, la recherche limitée à cet égard montre que les Autochtones bénéficient de facteurs de protection propres à la culture en plus des facteurs de protection généraux (Gideon, 2013; Harris et McFarland, 2000; Pridemore, 2004, Richards, 2015). Gideon (2013) a mené des entrevues avec 36 délinquants autochtones dans le Nord de l'Ontario et a noté que la spiritualité et les activités culturelles autochtones étaient un facteur important dans leur processus de renonciation ou de guérison de la toxicomanie. En particulier, on a remarqué que les contacts avec les Aînés, la participation à des cérémonies autochtones au sein des établissements et le renforcement des valeurs personnelles et de l'identité (souvent une identité autochtone/culturelle)

avaient été importants pour eux. Gideon (2013) a indiqué, cependant, que ce ne sont pas tous les délinquants autochtones rencontrés en entrevue qui avaient des liens culturels ou étaient prédisposés à choisir des options propres à la culture. Les délinquants autochtones interrogés qui étaient plus urbanisés ont souligné que le renforcement de leur identité prosociale au moyen de compétences améliorant l'employabilité leur tenait à cœur.

Ce qui est important dans le cadre de ce travail est la façon dont ces facteurs, une fois relevés, peuvent être utilisés dans la gestion des cas et les traitements pour aider les délinquants à renoncer à la criminalité. Par exemple, McNeil, Farrall, Lightowler et Maruna (2012) ont élaboré des conseils destinés aux agents de probation et de libération conditionnelle en se fondant sur les études sur la renonciation à la criminalité. Ils ont d'abord souligné que les agents de gestion des cas doivent reconnaître que les récidivistes ne sont pas susceptibles d'abandonner ce style de vie du jour au lendemain. Les erreurs et les rechutes sont courantes; par conséquent, dans le cadre de la surveillance, il faudrait aider les délinquants à trouver des façons de gérer les revers et les difficultés de manière constructive (Weaver et McNeill, 2007). Les auteurs soulignent également que le processus de renonciation est propre à chacun et que le travail social et la surveillance devraient s'adapter à l'identité et à la diversité et en tirer parti (Weaver et McNeill, 2010). L'élaboration et le maintien de thèmes d'espoir et d'optimisme pour un avenir prosocial devraient être essentiels aux séances de surveillance. Même s'ils reconnaissent que la prise en compte du risque et des besoins des délinquants est importante, ils croient également qu'il est approprié de se concentrer sur leurs forces et leurs ressources, tant celles qui sont personnelles que celles auxquelles ils ont accès dans leurs réseaux sociaux. Pour favoriser la renonciation à la criminalité, les intervenants devraient encourager l'auto-efficacité et la capacité d'agir; les interventions sont plus susceptibles d'être efficaces lorsque les intervenants encouragent et respectent l'autodétermination. Dans leurs mots, cela signifie de travailler avec les délinquants et non pas de travailler sur leur cas (McCulloch, 2005; McNeill, 2006), ce qui comprend les encourager à appliquer leurs compétences et également à mettre en pratique leurs rôles prosociaux et leurs identités nouvellement formées (comme « travailleur », « citoyen » ou « père ») (Farrall, 2002; 2004; McNeill et Whyte, 2007).

La présente étude

La présente étude vise à examiner les facteurs qui sont accessibles dans les bases de données existantes du SCC et qui sont, selon les études, liés de manière empirique à la réussite

de la mise en liberté des délinquants qui présentent un risque moyen ou élevé. Dans la présente étude, la réussite est définie comme le fait de ne pas avoir eu de suspension ou de révocation pour une période post-libératoire d'au moins six mois. Le but de l'étude est de relever des facteurs précis qui pourraient être favorisés dans le cadre de la gestion des cas et qui pourraient potentiellement être utilisés en vue de guider des révisions futures des outils actuels d'évaluation du risque. Les questions suivantes ont été examinées :

1. Parmi les renseignements recueillis dans le Système de gestion des délinquant(e)s, quels sont les facteurs qui, selon les études scientifiques, peuvent mesurer les forces des délinquants?
2. Les facteurs accessibles dans le SGD sont-ils liés à la réussite du délinquant dans la collectivité?

La présente étude sera complétée par une étude qualitative plus approfondie des délinquants qui ont réussi leur mise en liberté. Cette dernière sera fondée sur des entrevues dans le cadre desquelles les délinquants ont fourni de l'information sur ce à quoi ils attribuaient leur réussite.

Méthode

Participants

La présente étude visait tous les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont été admis et mis en liberté entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2017, qui ont fait l'objet d'un suivi dans la collectivité d'au moins six mois et qui présentaient un risque et des besoins moyens ou élevés au moment de leur mise en liberté¹. Cela a donné une cohorte finale de 17 213 hommes (23,5 % autochtones) et de 932 femmes (39,3 % autochtones). Lorsque c'était possible, les analyses comportaient un examen de quatre groupes : hommes autochtones, hommes non autochtones, femmes autochtones et femmes non autochtones. En raison du faible nombre de femmes autochtones, les analyses des femmes autochtones et non autochtones ont souvent été combinées.

Les profils des quatre groupes de délinquants variaient (voir le tableau A1 à l'annexe A), mais la plupart des délinquants des groupes étaient dans la mi-trentaine au moment de leur mise en liberté, purgeaient une peine pour une infraction figurant à l'annexe I ou pour homicide et avaient obtenu une libération non discrétionnaire. Aux fins de la présente étude, la réussite dans la collectivité a été définie comme une période d'au moins six mois dans la collectivité pendant laquelle le délinquant n'a eu aucune suspension (délivrée ou exécutée) ni révocation lorsqu'il était sous responsabilité fédérale. Les hommes et les femmes non autochtones étaient plus susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité (72,5 % et 75,4 %, respectivement) en comparaison des hommes et des femmes autochtones (55,2 % et 57,9 %, respectivement).

Procédure et sources des données

Comme le but de la présente étude était d'explorer les facteurs liés à la réussite dans la collectivité, on a effectué un examen des études existantes et des analyses de contenu des outils d'évaluation actuels assortis de composantes axées sur les forces (p. ex. bases de données ProQuest, littérature grise). L'objectif de cet examen était de relever les facteurs qui, selon les hypothèses, étaient importants dans le processus de renonciation à la criminalité. Selon les résultats de cet examen, l'information recueillie dans le SGD a été examinée afin que l'on puisse dégager des variables de protection potentielles. Après avoir dégagé les variables du SGD, on a

¹ On a exclu des analyses les délinquants qui présentaient un risque ou des besoins faibles au moment de leur mise en liberté, car le but de la présente étude était d'évaluer les facteurs qui peuvent aider les délinquants qui présentent un risque élevé à réussir leur réinsertion sociale.

utilisé des statistiques descriptives (c.-à-d. des pourcentages) et des analyses de régression logistique afin d'explorer leur lien avec la réussite dans la collectivité. La régression logistique produit une estimation des probabilités qu'un événement survienne. Dans la présente étude, l'événement était l'absence de suspension et de révocation de la mise en liberté du délinquant dans la collectivité pendant au moins six mois. Lors de l'examen du lien entre la situation matrimoniale et l'absence de suspension ou de révocation de la mise en liberté pendant six mois, un rapport de cotes de 1,0 indiquait qu'il n'y avait aucune variation de la probabilité de réussite dans la collectivité selon la situation matrimoniale. Un rapport de cotes supérieur à 1,0 indiquait une probabilité accrue de réussite dans la collectivité chez les délinquants ayant un être cher en comparaison de ceux qui n'en avaient pas, et un rapport de cotes inférieur à 1,0 indiquait des probabilités réduites de réussite.

Évaluation initiale des délinquants

On a utilisé un large éventail de sources de données pour conceptualiser les facteurs de protection. Nombre des variables examinées provenaient de l'information recueillie lors de l'évaluation initiale des délinquants (EID), processus d'évaluation utilisé depuis longtemps au sein du SCC (Brown et Motiuk, 2005; Mathias et Wormith, 2017; Motiuk, 1997; 1998; Stewart et coll., 2017). Effectuée à l'admission dans un établissement fédéral, l'EID recueille des détails sur les antécédents criminels (p. ex. infraction, prononcé de la peine) et d'autres renseignements sociodémographiques importants (p. ex. les besoins dynamiques) afin d'étayer l'élaboration du plan correctionnel des délinquants (directive du commissaire [DC] 705).

Une composante de l'EID est l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé (IDAFD-R), qui évalue le niveau de besoin dynamique du délinquant dans sept domaines : emploi et études, relations matrimoniales et familiales, fréquentations, toxicomanie, comportement dans la collectivité, vie personnelle et affective et attitude. Ces domaines sont évalués par la présence ou l'absence de 100 indicateurs dichotomiques. Une recherche récente a confirmé qu'il y a un lien entre cette mesure et les résultats des délinquants (Stewart et coll., 2017). Dans la présente étude, on a comparé le lien entre l'absence d'indicateur de l'IDAFD-R et la réussite dans la collectivité avec la présence d'indicateurs, en reconnaissant que l'absence de risque ne correspond pas nécessairement à une force du délinquant².

² Par exemple, même si l'indicateur « Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance » du domaine des relations matrimoniales et familiales n'était pas présent, cela ne signifie pas nécessairement que le délinquant a vécu une enfance positive et bienveillante.

On a également pris en considération les évaluations de la responsabilisation, de la motivation, de la réceptivité, de l'engagement et du potentiel de réinsertion sociale du délinquant. Ces évaluations contribuent à l'élaboration du plan correctionnel du délinquant, qui précise l'approche adoptée pour cibler les besoins liés aux facteurs criminogènes et renforcer les compétences nécessaires pour que le délinquant réussisse sa réinsertion sociale (SCC, 2015). Dans les cas où les cotes sont réévaluées pendant la période d'incarcération (p. ex. degré de réinsertion sociale et de motivation), on a pris en compte la cote la plus rapprochée de la date de mise en liberté.

Les cotes de la responsabilisation des délinquants évaluent dans quelle mesure le délinquant accepte la responsabilité de ses actes et montre de l'empathie envers la ou les victimes de son crime. Les agents de libération conditionnelle utilisent leur jugement professionnel pour évaluer si le niveau de responsabilisation du délinquant est faible, moyen ou élevé. Les cotes de la motivation du délinquant évaluent si le délinquant est très motivé et s'il s'efforce activement de régler ses problèmes. Les agents de libération conditionnelle utilisent leur jugement professionnel pour évaluer si le niveau de motivation du délinquant est faible, moyen ou élevé. L'engagement du délinquant est déterminé par la cote globale qu'il a obtenue en matière de motivation, de responsabilisation et de réceptivité. Pour être considéré comme un délinquant engagé, il doit avoir obtenu la cote « moyen » ou « élevé » en ce qui concerne sa responsabilisation et sa motivation. La recherche a confirmé que, chez les délinquants du SCC, l'évaluation de la responsabilisation, de la motivation et de l'engagement effectuée à l'admission était liée aux résultats du délinquant (Mathias et Wormith, 2017). Les facteurs de réceptivité sont des caractéristiques qui doivent être prises en compte, puisqu'elles pourraient influencer sur la capacité du délinquant à bénéficier d'interventions ciblées (p. ex. faible niveau de littératie, difficultés de compréhension linguistique). Les agents de libération conditionnelle évaluent si ces facteurs sont présents ou absents. Enfin, on évalue si les délinquants ont un potentiel de réinsertion sociale faible, moyen ou élevé. Pour ce faire, on combine les cotes d'un éventail d'instruments d'évaluation du risque statique et dynamique; ces instruments varient selon le sexe et le statut autochtone (pour en savoir plus sur le processus d'évaluation initial des délinquants, veuillez consulter la DC 705-6).

Variables relatives aux établissements

Dans la présente étude, on a pris en compte les expériences des délinquants lorsqu'ils étaient incarcérés, y compris les visites en établissement de la part de la famille et d'amis, les résultats scolaires et le fait d'avoir un emploi pendant l'incarcération.

Variables relatives à la collectivité

L'information accessible pendant que le délinquant était sous surveillance dans la collectivité était limitée; toutefois, on a examiné la présence d'un emploi dans la collectivité et, pour les délinquants en libération conditionnelle totale et en libération d'office, d'une condition d'assignation à résidence relativement à la réussite dans la collectivité.

Variables relatives aux Autochtones et à la culture

Pour les hommes et les femmes autochtones, on a évalué des variables afin de déterminer si le recours aux services aux Autochtones était lié à la réussite dans la collectivité, notamment le fait d'avoir un plan de guérison, de participer au programme des Sentiers autochtones, de résider dans un pavillon de ressourcement et d'obtenir une libération prévue à l'article 84.

Résultats

Les résultats sont présentés en cinq parties. La première partie traite du lien entre les résultats à l'évaluation du délinquant et sa réussite dans la collectivité. La deuxième partie porte sur le rôle que joue le soutien social dans la réussite dans la collectivité. Les troisième et quatrième parties examinent le lien entre l'éducation et les initiatives d'emploi ainsi que le fait d'avoir une condition d'assignation à résidence et la réussite des délinquants dans la collectivité. Enfin, la cinquième partie évalue l'incidence des services et des initiatives offerts aux Autochtones sur la réussite du délinquant dans la collectivité. Des renseignements plus détaillés sous forme de tableaux figurent à l'annexe A.

Évaluations du délinquant

Plusieurs évaluations du délinquant étaient liées de manière significative à la réussite dans la collectivité pour les hommes, mais moins l'étaient pour les femmes. Comme le montre le tableau A2, un niveau plus élevé de réinsertion sociale à la mise en liberté (niveaux moyen et élevé de réinsertion sociale en comparaison d'un niveau faible) était associé à la réussite dans la

collectivité pour une période d'au moins six mois. Plus précisément, les hommes non autochtones étaient 9,12 fois plus susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité lorsque leur niveau de réinsertion sociale était élevé, et les hommes autochtones étaient 7,15 fois plus susceptibles de réussir lorsque leur niveau de réinsertion sociale était élevé. Les femmes étaient 3,2 fois plus susceptibles de réussir lorsque leur niveau de réinsertion sociale à la mise en liberté était élevé que celles ayant un niveau faible de réinsertion sociale.

Des niveaux élevés de motivation à la mise en liberté ont également été liés à la réussite au moment de la mise en liberté chez les hommes (rapports de cotes de 3,93 et de 4,06 pour les hommes non autochtones et autochtones, respectivement). De même, les hommes étaient approximativement deux fois plus susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité quand leur niveau de responsabilisation à l'admission était élevé (rapports de cotes de 2,09 et de 1,88 pour les hommes non autochtones et autochtones, respectivement). Les niveaux de responsabilisation élevés à l'admission n'étaient pas liés à la réussite chez les femmes. L'absence d'un indicateur concernant la réceptivité à l'admission était généralement liée de manière significative à la réussite dans la collectivité, mais cela n'était pas statistiquement significatif pour les femmes autochtones. L'engagement du délinquant était lié de manière significative à la réussite dans la collectivité pour les hommes non autochtones et autochtones, mais cela n'était pas lié de manière significative à la réussite pour les délinquantes.

Comme on peut le constater dans le tableau A3, l'absence de facteurs de risque relevés par l'IDAFD-R était généralement liée à la réussite, particulièrement pour les hommes. L'absence des facteurs de l'IDAFD-R les plus étroitement liés à la réussite dans la collectivité était similaire pour les hommes non autochtones et autochtones. Pour les deux groupes, l'absence de fréquentation de toxicomanes, d'antécédents de travail instable et d'impulsivité étaient les trois principaux prédicteurs de réussite dans la collectivité (voir le tableau 1). En outre, l'absence d'indicateurs dans le domaine des fréquentations était un prédicteur important de réussite pour les hommes autochtones et non autochtones. Lorsque l'indicateur « Consomme souvent des drogues à l'excès » dans le domaine de la toxicomanie n'était pas présent, il s'agissait d'un prédicteur de réussite pour les hommes non autochtones.

Quand des échantillons de taille suffisante le permettaient, nous avons examiné les différences entre les sexes relatives au lien entre l'absence d'indicateurs de l'IDAFD-R et une mise en liberté réussie (tableau 1). En général, l'absence d'indicateurs de risque dans les domaines des attitudes et de l'emploi et des études était le plus grand prédicteur de réussite pour

les femmes non autochtones et autochtones. L'absence d'indicateurs de risque dans le domaine de la toxicomanie était un prédicteur pour les femmes non autochtones, alors que l'absence d'indicateurs précis dans les domaines des fréquentations et de l'éducation était un prédicteur pour les femmes autochtones³.

³ Il ne faut pas comprendre de ces résultats que les problèmes de toxicomanie ne sont pas pertinents pour les femmes autochtones. En fait, les femmes autochtones ont des taux très élevés de besoins en matière de toxicomanie (Stewart et coll., 2018); c'est la faible variabilité dans la sélection de l'indicateur du domaine de la toxicomanie qui peut expliquer les résultats non significatifs.

Tableau 1

Indicateurs de l'IDAFD-R les plus associés à la réussite dans la collectivité

	RC [95 % IC]
Hommes non autochtones	
Fréquentation de toxicomanes	3,74 [1,79, 5,73]
Antécédents de travail instable	3,11 [2,81, 3,44]
Impulsivité	2,99 [2,70, 3,32]
Soutien prosocial limité de la part d'amis	2,99 [2,69, 3,33]
Consomme souvent des drogues à l'excès	2,94 [2,70, 3,20]
Hommes autochtones	
Fréquentation de toxicomanes	3,12 [2,37, 4,09]
Antécédents de travail instable	2,62 [2,20, 3,11]
Impulsivité	2,65 [2,20, 3,19]
Connaît de nombreux délinquants	2,45 [2,07, 2,89]
A beaucoup d'amis délinquants	2,35 [2,05, 2,71]
Femmes non autochtones	
Fréquentation de toxicomanes	3,34 [1,72, 6,48]
Consomme souvent des drogues à l'excès	2,95 [1,78, 4,90]
Est fière de ses exploits criminels	2,95 [1,56, 5,58]
La consommation régulière de drogue fait partie du mode de vie de la délinquante	2,74 [1,62, 4,63]
Absence d'antécédents de travail	2,69 [1,74, 4,16]
Femmes autochtones	
A moins d'une 10 ^e année ou l'équivalent	3,84 [2,30, 6,43]
A beaucoup d'amis délinquants	3,40 [2,02, 5,73]
Soupçonnée d'être affiliée à un gang de rue ou au crime organisé	2,78 [1,54, 5,05]
A une piètre éthique de travail	2,68 [1,64, 4,36]
A une attitude favorable à la violence instrumentale ou axée sur un but	2,64 [1,64, 4,25]

Remarque : le lien positif est entre l'absence d'indicateur et son association à la réussite dans la collectivité.
 RC = Rapport de cotes; IC de 95 % = intervalles de confiance de 95 %

Soutien social

Comme le montre le tableau A4, les hommes qui ont affirmé avoir un être cher (un partenaire intime) à l'admission étaient approximativement 1,3 fois plus susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité pour une période d'au moins six mois (rapports de cotes de 1,35 et de 1,29 pour les hommes non autochtones et autochtones, respectivement). Le fait d'avoir un partenaire à l'admission n'était pas lié de manière significative à la réussite dans la collectivité pour les femmes non autochtones ou autochtones.

On a constaté des résultats encourageants pour les visites en établissement tant pour les hommes que pour les femmes; ainsi, le fait d'avoir au moins une visite en établissement de quiconque, au moins une visite familiale privée et au moins une visite régulière augmentait la probabilité de réussite dans la collectivité pour les hommes non autochtones, les hommes autochtones et les femmes en général. De même, le fait de recevoir au moins une visite d'un membre de la famille immédiate, d'un membre de la famille élargie, d'amis ou d'un partenaire ou d'un ex-partenaire augmentait la probabilité de réussite dans la collectivité pour une période d'au moins six mois (voir le tableau A-5 pour les rapports de cotes).

Éducation et emploi

Comme le montre le tableau A6 à l'annexe A, les améliorations du niveau d'éducation pendant l'incarcération n'étaient pas liées de manière significative à l'absence de suspension et de révocation pour une période d'au moins six mois dans la collectivité. Cependant, le fait d'avoir au moins un diplôme d'études secondaires (mesuré par les indicateurs du domaine de l'emploi et des études de l'IDAFD-R) était un facteur de protection. On a constaté, pour tous les groupes étudiés, que la participation à des emplois en établissement et dans la collectivité donnait des résultats encourageants. Par exemple, les délinquants qui ont terminé, au SCC ou dans le cadre du programme CORCAN, au moins une affectation d'emploi de 90 jours ou plus pendant une période continue étaient approximativement 1,3 fois plus susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité que ceux qui n'avaient pas eu d'emploi. L'importance de cette association est encore plus marquante lorsque les personnes ont eu un emploi dans la collectivité, particulièrement chez les hommes et les femmes autochtones (rapports de cotes de 4,73 et de 4,68, respectivement).

Condition d'assignation à résidence

Dans le cadre des analyses initiales, on a restreint l'échantillon aux délinquants qui bénéficiaient d'une libération conditionnelle totale ou d'une libération d'office. En examinant le lien entre la soumission à une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité, nous avons constaté que les personnes soumises à une condition d'assignation à résidence étaient significativement moins susceptibles de ne pas avoir de suspension ni de révocation pour une période d'au moins six mois (voir le tableau A7 à l'annexe A pour les résultats détaillés). Pour examiner davantage cette constatation, on a effectué des analyses distinctes pour les délinquants qui présentaient des niveaux de risque statique moyen et élevé à la mise en liberté en vue de déterminer si ce lien découlait du niveau de risque du délinquant. Comme le montre le tableau A8 à l'annexe A, le lien négatif entre la présence d'une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité était affaibli quand les résultats étaient ventilés selon la cote de risque statique du délinquant. En outre, pour les femmes qui présentaient des niveaux de risque statique moyen et élevé et pour les hommes autochtones qui présentaient un niveau de risque statique moyen, le lien était non significatif. Ces résultats donnent donc à penser que les caractéristiques sous-jacentes des délinquants soumis à une condition d'assignation à résidence expliquent peut-être en partie la constatation initiale selon laquelle les personnes soumises à des conditions d'assignation à résidence étaient moins susceptibles de réussir dans la collectivité. De plus, l'association entre la surveillance accrue assurée par le personnel correctionnel et le fait de résider dans une maison de transition ou dans un centre correctionnel communautaire pourrait augmenter la probabilité pour les délinquants de recevoir des suspensions.

Liens avec la culture autochtone

Nous avons obtenu des résultats prometteurs concernant le lien entre la participation aux interventions et aux services offerts aux Autochtones et la réussite dans la collectivité (voir le tableau A9 à l'annexe A pour des résultats détaillés). Pour les hommes autochtones, la participation à des possibilités liées aux Autochtones était constamment associée à l'absence de suspension et de révocation pour une période d'au moins six mois. Par exemple, les hommes autochtones qui ont élaboré un plan de guérison ou passé du temps dans un pavillon de guérison étaient 1,28 et 2,05 fois plus susceptibles, respectivement, de réussir leur mise en liberté dans la

collectivité que ceux qui ne l'avaient pas fait. Les résultats étaient moins clairs pour les femmes autochtones, mais étaient tout de même en général positifs pour la plupart des aspects. Même si les femmes autochtones qui avaient élaboré un plan de guérison étaient significativement moins susceptibles de réussir leur mise en liberté dans la collectivité (rapport de cotes = 0,63), la participation à d'autres interventions propres aux Autochtones était généralement liée de manière positive à la réussite dans la collectivité, mais le lien n'était pas statistiquement significatif. Par exemple, 66,7 % des femmes autochtones qui ont été mises en liberté alors qu'elles se trouvaient dans un pavillon de guérison n'ont pas eu de suspension ni de révocation pour une période d'au moins six mois, alors que seulement 55,6 % des femmes autochtones mises en liberté alors qu'elles étaient dans un établissement régulier ont réussi à le faire. Les résultats tempérés pour les femmes autochtones peuvent être liés à l'incidence d'un petit échantillon sur l'efficacité statistique du profil des femmes qui ont participé à chacune des interventions.

Analyse

Le but de la présente recherche comporte deux volets : 1) explorer les données qui étaient accessibles dans les bases de données administratives du SCC en vue d'évaluer les facteurs positifs et les facteurs de protection, selon les études portant sur le milieu correctionnel; et 2) évaluer si les variables relevées étaient effectivement liées de manière empirique au moins à une réussite à court terme de la mise en liberté sous condition pour les délinquants purgeant une peine de ressort fédéral.

Détermination des facteurs positifs dans les données administratives

Un examen des variables accessibles dans le SGD a révélé que certains facteurs de protection relevés dans les études scientifiques sont recueillis couramment comme données administratives. Cela comprend les cotes du potentiel de réinsertion sociale et de motivation du délinquant, le niveau d'éducation, ainsi que la situation d'emploi pendant la mise en liberté sous condition. Toutefois, l'information concernant l'expérience et l'état d'esprit des délinquants juste avant leur mise en liberté ou pendant leur surveillance dans la collectivité était plus limitée, il pourrait donc être profitable de recueillir des données supplémentaires à cet égard. Cela reflète le fait que l'on se concentre sur les facteurs de risque dans la gestion de la population carcérale. Cependant, l'élargissement de la recherche au sein du SGD a donné des sources supplémentaires qui ont fourni de l'information sur des facteurs de protection pertinents. Par exemple, on suppose que le délinquant qui reçoit des visites en établissement de la part d'amis et de membres de la famille jouit d'un degré de soutien social, du moins pendant son incarcération, mais on ne sait pas si ce soutien a été maintenu après la mise en liberté. En outre, l'absence d'indicateurs de risque individuel de l'IDAFD-R montrait de l'information pertinente qui pourrait être prise en compte pour mesurer les forces des délinquants, cependant, cette information est recueillie à l'admission des délinquants dans un établissement fédéral et reflète une expérience passée qui peut ne pas être pertinente relativement à ce qu'ils vivent quand ils sont mis en liberté sous condition. De plus, elle mesure de façon plus précise l'absence de risque, plutôt que la présence d'une force. L'interprétation des résultats de l'IDAFD-R peut varier en fonction des indicateurs. Quand l'indicateur « A moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent » du domaine de l'emploi et des études n'est pas présent pour un délinquant, nous pourrions supposer qu'il possède au moins un diplôme d'études secondaires – un facteur positif stable. En revanche, si

l'indicateur « A beaucoup d'amis délinquants » du domaine des relations matrimoniales et familiales n'est pas présent, le délinquant ne bénéficie pas nécessairement d'un réseau de soutien prosocial (p. ex. il pourrait ne pas avoir d'amis, qu'ils soient criminels ou autres).

Dans la présente étude, nous n'avons pas été en mesure d'examiner certains concepts qui sont considérés, dans les études scientifiques, comme des forces importantes du délinquant, car l'information n'est pas recueillie dans le SGD ou, du moins, ne l'est pas d'une manière qui en facilite l'extraction ou l'opérationnalisation aux fins de recherche. Cela comprend la façon dont les délinquants se sentent à l'idée d'abandonner un style de vie criminel, leur transition vers une identité prosociale, la qualité de leur plan de libération et le degré de soutien social pendant leur mise en liberté. Cela ne signifie pas pour autant que les forces des délinquants ne sont pas prises en compte dans le processus correctionnel. Par exemple, le personnel correctionnel effectue une évaluation de la stratégie communautaire afin d'analyser les plans de libération des délinquants et de proposer une stratégie de surveillance qui permettra de gérer le risque que présentent les délinquants. Les principaux facteurs comprennent les soutiens communautaires et sociaux dont dispose le délinquant ainsi qu'un plan de logement adéquat (DC 712-1) et ses perspectives d'emploi. Cependant, il aurait fallu coder de nombreux dossiers pour inclure cette information dans la présente étude. Cela renforce l'importance de l'étude complémentaire en cours réalisée par l'Université Nipissing, dans le cadre de laquelle des entrevues menées avec des délinquants qui ont réussi leur mise en liberté dans la collectivité mettront en lumière les facteurs importants qui, selon eux, les ont aidés dans leur mise en liberté (voir Brown et coll., 2019). L'élargissement de la collecte régulière de données dans les bases de données administratives pourrait faciliter l'examen de ces facteurs à des fins de recherche.

Lien avec la réussite dans la collectivité

Nombre des facteurs qui ont été associés à la réussite de la mise en liberté sont cohérents avec les recherches précédentes. Dans tous les groupes, la motivation personnelle, l'occupation d'un emploi pendant la mise en liberté sous condition et le maintien de liens sociaux pendant l'incarcération étaient tous des éléments importants du processus de réinsertion sociale dans la collectivité. Il convient de noter que le fait d'avoir un être cher était un facteur de protection pour les hommes autochtones et non autochtones, alors que ce n'était pas le cas pour les femmes. Cela concorde avec des recherches antérieures qui montrent qu'une relation intime stable a une incidence positive plus grande pour les délinquants que pour les délinquantes (Cobbina et coll.,

2010; Wyse et coll., 2014).

La participation aux initiatives et aux services offerts aux Autochtones était liée de manière significative à l'absence de suspension et de révocation dans la collectivité pour une période d'au moins six mois pour les hommes, mais cela n'était pas statistiquement significatif pour les femmes; cependant, de façon générale, les tendances allaient dans la bonne direction. Cela renforce d'autres recherches qui ont indiqué qu'il peut y avoir des facteurs culturels pertinents liés à la réussite des délinquants autochtones (Gideon, 2013; Nez Perce et coll., 2000; Pridemore, 2004, Richards, 2015). Même s'il était difficile de mesurer directement à quel point les délinquants autochtones se sentaient liés à leur spiritualité et à leur culture autochtones, l'utilisation de variables indirectes, comme la participation à des activités culturelles, a permis de supposer qu'une affiliation à la culture contribuait à la réussite initiale. Une recherche en cours qui comprend des entrevues qualitatives auprès de délinquants pour évaluer les facteurs liés à une mise en liberté réussie (Brown et coll., 2019) nous éclairera davantage sur les variables de protection potentielles liées à la culture pour les délinquants autochtones.

Une constatation particulièrement frappante était l'importance de l'occupation d'un emploi dans la collectivité dans la réussite dans la collectivité. Peu importe le sexe et le statut autochtone, les délinquants qui occupaient un emploi pendant leur mise en liberté sous condition étaient environ de trois à cinq fois plus susceptibles de réussir dans la collectivité que ceux qui étaient sans emploi pendant leur mise en liberté sous condition. Ces résultats renforcent d'autres recherches qui ont souligné l'importance des activités structurées, y compris l'emploi, pour améliorer les résultats des délinquants dans la collectivité (Laub et Sampson, 2001; Stewart et coll., 2015). Toutefois, il est difficile de déterminer si le lien avec la réussite initiale pendant la mise en liberté découle des caractéristiques des délinquants qui sont en mesure d'obtenir et de conserver un emploi ou de l'incidence de l'emploi lui-même.

Limites

Comme dans toute étude, certains inconvénients doivent être reconnus. D'abord, nous nous sommes appuyées sur des données administratives et, pour certains facteurs, seules des variables se rapprochant de l'information que nous cherchions étaient disponibles. Nombre des variables que nous avons relevées étaient des suppositions, mais elles étaient mieux décrites comme des facteurs qui mesuraient l'absence de risque plutôt que comme des facteurs qui indiquaient explicitement la présence d'une force. Voilà l'inconvénient de s'appuyer sur des

données de convenance. Par exemple, on a supposé qu'il y avait du soutien social si les délinquants avaient reçu des visites en établissement. Certains groupes (p. ex. délinquants inuits) peuvent être moins susceptibles de recevoir des visites en établissement en raison de la distance géographique qui les sépare de leur réseau de soutien. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils ne disposent pas d'un réseau de soutien social ou qu'ils ne reçoivent pas d'autres types de soutien social lorsqu'ils sont incarcérés ou mis en liberté sous condition (p. ex. lettres, appels téléphoniques). Compte tenu des résultats prometteurs de la présente étude préliminaire, une évaluation qui mesure les facteurs de force bien établis à l'évaluation initiale ainsi qu'avant la mise en liberté fournirait des données beaucoup plus complètes et probablement plus fiables. En outre, même si l'absence de suspension ou de révocation dans la collectivité pour une période d'au moins six mois est encourageante, cela ne garantit pas qu'il s'agisse d'un changement de comportement prolongé. Des recherches plus poussées pourraient examiner si ces mêmes facteurs de protection sont liés à des résultats positifs sur des périodes de suivi plus longues.

Considérations pratiques

Malgré ces limites, le profil des résultats découlant de la présente étude compte un certain nombre de considérations pratiques pour le SCC. Tout d'abord, la présente recherche souligne l'accent actuellement mis sur la collecte d'information axée sur le risque plutôt que sur l'examen des facteurs de protection. Même si l'information concernant le risque que présentent les délinquants est essentielle au mandat du SCC, la recherche montre de plus en plus que la mesure des forces des délinquants est pertinente pour la prévision du risque et la gestion des cas (Jones et coll., 2015; Polaschek, 2017). Étant donné la pertinence des facteurs de protection opérationnalisés dans la présente recherche, une méthode plus délibérée de recueillir d'autres facteurs de protection au sein des données administratives faciliterait les recherches futures. Une considération plus globale des forces des délinquants pourrait améliorer les pratiques de gestion des cas et la prévision du risque.

Dans le même ordre d'idées, les résultats de la présente étude soulèvent des aspects qu'il serait pertinent d'évaluer de manière plus officielle en vue de compléter les résultats des évaluations du risque. Nombre d'instruments d'évaluation utilisés à l'extérieur du SCC intègrent l'évaluation des facteurs de protection (p. ex. START; Webster, Martin, Brink, Nicholls et Middleton, 2004; SPIN; Orbis Partners, 2003). Ces outils d'évaluation divergent quant à leur façon d'évaluer les facteurs de protection comme étant l'inverse du risque ou comme étant

indépendants du risque, mais ils représentent un virage vers une approche plus intégrée de soutien de la réinsertion sociale des délinquants. De plus, la présente étude souligne la nécessité d'un approfondissement théorique et empirique concernant les concepts qui sont vraiment protecteurs au lieu d'être simplement l'inverse d'un risque. Ce discours continu pourrait être appuyé par l'évaluation des forces des délinquants de manière plus officielle.

Enfin, la présente recherche indique des aspects qui pourraient être ciblés en vue d'améliorer les résultats des délinquants. La présente étude et la documentation relative au milieu correctionnel en général appuient les efforts déployés pour augmenter la motivation des délinquants, fournir de l'éducation et favoriser le renforcement des compétences professionnelles, encourager l'établissement et le maintien de liens prosociaux, aider les délinquants à trouver un emploi lucratif lorsqu'ils sont mis en liberté dans la collectivité et, pour les femmes, favoriser des habiletés relationnelles saines.

Conclusions

En général, la présente étude montre que nombre de facteurs de protection peuvent être obtenus des données administratives et qu'ils sont liés à la réussite à court terme dans la collectivité après la mise en liberté. Compte tenu de ces résultats prometteurs, la présente recherche souligne la nécessité d'évaluer davantage les forces des délinquants, peut-être au moyen d'un outil d'évaluation officiel, et renforce la nécessité de mettre en place des initiatives et des services ciblés qui favorisent ces facteurs.

Bibliographie

- Brown, S. L., et L. L. Motiuk. (2005). *Le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) : Examen méta-analytique, psychométrique et consultatif* (Rapport de recherche R-164). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.
- de Vries Robbé, M., V. de Vogel et K. S. Douglas. (2013). « Risk factors and protective factors: A two-sided dynamic approach to violence risk assessment », *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 24, 440–457. <http://dx.doi.org/10.1080/14789949>.
- Gideon, L. (2013). *Cognitive, criminogenic, and cultural styles of Aboriginal and Caucasian offenders in Northern Ontario*, thèse de maîtrise, Ontario : Université Laurentienne.
- Harris, E., et J. McFarland. (2000). *The Assessment of Culture as a Protective Factor among Native Americans: The Survey of Nez Perce Culture*, document présenté à la réunion annuelle de l'American Evaluation Association.
- Heckbert, D. et D. Turkington. (2001). *Points tournants : étude des facteurs associés à la réinsertion sociale réussie des délinquants autochtones* Ottawa : Service correctionnel du Canada.
- Howell, T. (2014). « Aboriginal offenders' perspectives on correctional programs in Canadian prisons », *American Journal of Forensic Psychology*, 32(4), 23-41.
- Jones, N. J., S. L. Brown, D. Robinson et D. Frey. (2015). « Incorporating Strengths Into Quantitative Assessments of Criminal Risk for Adult Offenders: The Service Planning Instrument », *Criminal Justice and Behavior*, 42(3), 321–338. <https://doi.org/10.1177/0093854814547041>.
- Laub, J. H, et R. J. Sampson. (2001). « Understanding desistance from crime », *Crime and Justice*, 1(28). 1-69.
- Sampson, R.J. et J. H Laub. (2005). « A Life-Course View of the Development of Crime », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 602, 12-45.
- Lösel, F. et D. P. Farrington. (2012). « Direct protective and buffering protective factors in the development of youth violence », *American Journal of Preventive Medicine*, 43(2S1), S8-S23.
- Matheson, F. I. (2014). « Finding their way: Conditions for successful reintegration among women offenders », *Journal of Offender Rehabilitation* 53(7). DOI : 10.1080/10509674.2014.944740.
- Mathias, K. et S. Wormith. (2017). *Examen de la validité de l'évaluation de la*

- responsabilisation, de la motivation et de l'engagement* (Rapport de recherche R-399). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.
- McNeill, F. (2006). « A desistance paradigm for offender management », *Criminology and Criminal Justice*, 6(1), 39-62.
- McNeill, F. et B. Weaver. (2010). *Changing lives? Desistance research and offender management*, Scottish Centre for Crime and Justice Research : Glasgow.
- Motiuk, L. L. (1997). « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants », *Forum – Recherche sur l'actualité correctionnelle*, 9(1), 18-22.
- Motiuk, L. L. (1998). « The Offender Intake Assessment (OIA) process: From research to practice », dans *Best Practices: Excellence in Corrections*, American Correctional Association.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington : American Psychological Association.
- Orbis Partners. (2003). *Instrument de planification des services (SPIn)*. Ottawa (Ontario, Canada).
- Polaskchek, D.L.L. (2017). « Protective factors, correctional treatment and desistance », *Aggression and Violent Behavior*, 32,64–70.
- Pridemore, W. (2004). « Review of the literature on risk and protective factors of offending among Native Americans », *Journal of Ethnicity in Criminal Justice*, 2(4), 45-63.
- Richards, K. (2015). *Addressing the offending-related needs of non-violent Indigenous offenders*. (Research Brief 20) Indigenous Justice Clearinghouse, Australie.
- Serin, R. C., N. Chadwick et C. D. Lloyd. (2016). « Dynamic risk and protective factors », *Psychology, Crime & Law*, 22(1-2), 151-170.
- Smith, C., A. J. Lizotte, T. P. Thornberry et M. D. Krohn. (1995). « Resilient youth: Identifying factors that prevent high-risk youth from engaging in delinquency and drug use », dans Z. S. Blau&J. Hagan (dir.), *Current perspectives on aging and the life cycle*. Greenwich (CT) : Jai Press.
- Stewart, L. A., K. Brine, G. Wilton, J. Power et C. Hnain. (2015). *Facteurs de résilience liés à la mise en liberté réussie des délinquants atteints d'un trouble mental* (rapport de recherche R-336). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.
- Stewart, L. A., K. Wardrop, G. Wilton, J. Thompson, D. Derkzen et L. Motiuk. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

- Rutter, M. (1985). « Resilience in the face of adversity: Protective factors and resistance to psychiatric disorder », *British Journal of Psychiatry*, 147, 598–611.
- Turner, M.G., J.L. Hartman, M.L. Exum et F.T. Cullen. (2007). « Examining the cumulative effects of protective factors: Resiliency among a national sample of high-risk youths », *Journal of Offender Rehabilitation*, 46 (1/2), 81-111.
- Ward, T. (2017). « Prediction and agency: The role of protective factors in correctional rehabilitation and desistance », *Aggression and Violent Behavior*, 32, 19-28.
- Weaver, B. et F. McNeill. (2010). « Travelling hopefully: Desistance research and probation practice, dans Brayford, J., F. Cowe et J. Deering (dir.), *What else works? Creative work with offenders*, Willan: Cullompton.
- Webster, C. D., M. Martin, J. Brink, T. L. Nicholls et C. Middleton. (2004). « Manual for the Short-Term Assessment of Risk and Treatability (START) », *Version 1 Consultation Edition*. Colombie-Britannique, Canada : St. Joseph's Healthcare.
- Wyse, J. J., D. J. Harding et J. D. Morenoff. (2014). « Romantic relationships and criminal desistance: Pathways and processes », *Sociological Forum*, 29(2), 365-385.

Annexe A : Résultats supplémentaires

Tableau A1

Profils des délinquants selon le sexe et l'identité autochtone

	Hommes non autochtones (N = 13 161)	Hommes autochtones (N = 4 052)	Femmes non autochtones (N = 566)	Femmes autochtones (N = 366)
	%	%	%	%
Démographie				
Âge à la mise en liberté en années (moyenne et écart type)	38,6 (12,3)	34,7 (10,5)	36,7 (10,9)	33,7 (9,4)
En couple	42,3	37,6	28,6	29,5
A au moins un diplôme d'études secondaires ^a	70,5	81,3	64,8	78,0
Peine				
Peine globale				
Durée indéterminée	1,3	1,3	1,6	1,9
Trois ans ou moins	46,6	50,6	64,1	63,7
Plus de trois ans	52,2	48,2	34,3	34,4
Type d'infraction				
Annexe I ou homicide	56,8	67,0	51,4	71,6
Autre infraction	43,2	33,4	48,6	28,4
Évaluation du risque				
Risque statique à la mise en liberté				
Moyen	51,1	42,0	72,3	58,7
Élevé	48,9	58,0	27,7	41,3
Besoin dynamique à la mise en liberté				
Moyen	48,9	42,3	52,8	46,7
Élevé	51,1	57,7	47,2	53,3
Mise en liberté				
Type de mise en liberté				
Libération discrétionnaire	37,7	25,1	54,1	44,8
Libération non discrétionnaire	62,3	75,0	45,9	55,2
A réussi sa mise en liberté dans la collectivité pour une période d'au moins six mois	72,5	55,2	75,4	57,9

Remarque : les chiffres étant arrondis, la somme peut ne pas correspondre à 100 %.

^a Les pourcentages reposent sur des cas dont les renseignements sont accessibles. En aucun cas les données manquantes ne représentaient plus de 15 % du total.

Tableau A2

Lien entre les évaluations des délinquants et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Toutes les femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Niveau de réinsertion sociale à la mise en liberté										
Faible	50,3	-	38,2	-	64,5	--	46,4	--	56,8	-
Moyen	76,8	3,27***	62,6	2,71***	76,2	--	59,6	--	69,5	1,74**
Élevé	90,2	9,12***	81,5	7,15***	85,1	--	70,0	--	80,8	3,20***
Niveau de motivation à la mise en liberté										
Faible	57,8	-	38,6	-	69,2	--	30,7	--	56,4	--
Moyen	71,1	1,80***	52,3	1,74***	71,8	--	38,2	--	63,3	--
Élevé	84,3	3,93***	71,9	4,06***	79,2	--	66,5	--	74,1	--
Niveau de responsabilisation à l'admission										
Faible	68,7	-	53,0	-	79,0	--	54,6	--	72,2	-
Moyen	72,5	1,20***	54,5	1,06 ^{ns}	75,5	--	56,5	--	67,5	0,80 ^{ns}
Élevé	82,1	2,09***	67,9	1,88***	74,1	--	62,5	--	69,9	0,89 ^{ns}
Cote de réceptivité à l'admission										
Suscite une préoccupation relative à la réceptivité	66,4	-	49,4	-	68,5	-	54,1	-	62,8	-
Ne suscite pas une préoccupation relative à la réceptivité	73,7	1,41***	57,5	1,40***	79,4	1,77**	60,1	1,28 ^{ns}	71,8	1,51**
Engagement du délinquant à l'admission										
Pas engagé	67,3	-	51,7	-	74,6	--	53,3	--	67,7	-
Engagé	74,5	1,40***	56,3	1,20*	75,6	--	58,3	--	68,7	1,04 ^{ns}

^{ns} Non significatif, * $p < 0,05$, ** $p < 0,01$, *** $p < 0,001$

Tableau A3

Lien entre les indicateurs de l'IDAFD-R et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Domaine de l'emploi et des études										
A moins d'une 10 ^e année ou l'équivalent										
Présent (1)	68,0	-	50,8	-	69,4	-	47,1	-	58,9	-
Absent (0)	74,1	1,35***	59,7	1,43***	77,1	1,49 ^{ns}	77,4	3,84***	77,2	2,36***
A moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent										
Présent (1)	68,6	-	52,3	-	69,7	-	52,6	--	62,1	-
Absent (0)	76,3	1,47***	63,4	1,58***	80,6	1,81***	78,9	--	80,1	2,46***
Absence d'antécédents de travail										
Présent	55,4	-	39,5	-	58,4	-	46,2	-	52,1	-
Absent	73,7	2,26***	58,8	2,19***	79,1	2,69***	65,8	2,24***	74,4	2,66***
Sans emploi au moment de l'arrestation										
Présent	64,5	-	49,8	-	69,5	--	55,4	--	63,5	-
Absent	81,5	2,43***	65,6	1,92***	85,7	--	72,0	--	81,5	2,53***
Antécédents de travail instable										
Présent	64,3	-	49,8	-	71,1	-	55,1	--	64,1	-
Absent	84,9	3,11***	72,2	2,62***	82,0	1,85*	76,9	--	80,7	2,34***
Les compétences professionnelles monnayables acquises par expérience sont limitées										
Présent	61,3	-	45,6	-	71,0	-	54,8	-	63,7	-
Absent	78,2	2,27***	66,4	2,37***	78,3	1,48 ^{ns}	69,6	1,88*	75,7	1,78***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Les compétences professionnelles monnayables acquises au moyen de la formation structurée sont limitées										
Présent	67,1	-	50,7	--	71,1	-	55,8	--	64,8	-
Absent	80,7	2,04***	70,8	--	83,5	2,06*	72,7	--	79,8	2,16***
Insatisfait des aptitudes professionnelles										
Présent	64,0	-	48,4	-	72,0	-	53,5	-	64,0	-
Absent	75,8	1,77***	59,0	1,54***	76,4	1,26 ^{ns}	66,1	1,70*	72,8	1,51**
La capacité de coopérer en milieu de travail est limitée										
Présent	58,4	-	42,8	-	77,6	-	51,7	-	58,7	-
Absent	75,0	2,14***	59,6	1,97***	64,7	1,89**	61,1	1,46 ^{ns}	71,3	1,75***
Ne croit pas pouvoir accroître son employabilité										
Présent	63,3	-	46,7	-	75,6	-	55,7	-	67,4	-
Absent	72,6	1,54***	56,3	1,47***	72,7	0,86 ^{ns}	58,6	1,12 ^{ns}	67,0	0,99 ^{ns}
A une piètre éthique du travail										
Présent	57,6	-	42,2	-	68,6	-	68,3	-	57,0	-
Absent	76,8	2,43***	62,9	2,33***	76,6	1,50 ^{ns}	44,6	2,68***	73,7	2,11***
A déjà été dirigé vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	60,1	-	45,1	-	67,2	-	53,9	-	62,0	-
Absent	73,9	1,88***	57,3	1,63***	75,1	1,47 ^{ns}	60,0	1,29 ^{ns}	68,9	1,36 ^{ns}

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Domaine des relations matrimoniales et familiales										
Lien limité avec l'unité familiale pendant l'enfance										
Présent (1)	62,1	-	47,1	-	70,6	-	53,7	-	71,9	-
Absent (0)	74,2	1,75***	59,7	1,66***	75,9	1,31 ^{ns}	64,3	1,55 ^{ns}	62,8	1,51**
Les relations avec la figure parentale étaient négatives pendant l'enfance										
Présent (1)	64,8	-	50,4	-	70,3	-	57,1	-	73,0	-
Absent (0)	75,4	1,67***	60,5	1,51***	78,6	1,55*	61,2	1,18 ^{ns}	64,3	1,50*
Victime de violence pendant l'enfance										
Présent	65,3	-	51,6	-	70,3	-	55,4	-	63,2	-
Absent	74,1	1,52***	57,9	1,29***	77,2	1,43 ^{ns}	67,1	1,64 ^{ns}	74,2	1,68***
Témoin de violence familiale pendant l'enfance										
Présent	65,3	-	51,5	-	71,7	-	56,3	-	71,4	-
Absent	73,7	1,49***	58,6	1,34***	74,1	1,13 ^{ns}	63,9	1,37 ^{ns}	63,4	1,44*
Des membres de la famille commettaient des crimes pendant l'enfance										
Présent	59,9	-	43,7	-	65,7	-	55,6	-	59,9	-
Absent	74,0	1,91***	60,9	2,01***	76,0	1,66*	65,9	1,54 ^{ns}	73,2	1,82***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Incapacité de maintenir une relation intime durable										
Présent	62,2	-	49,7	-	66,3	-	54,7	-	61,3	-
Absent	74,4	1,76***	56,9	1,33***	77,6	1,76**	60,4	1,26 ^{ns}	71,0	1,55**
Les relations intimes ont été problématiques										
Présent	68,8	-	54,3	-	72,6	--	57,0	--	65,8	--
Absent	74,1	1,30***	54,6	1,01 ^{ns}	81,4	--	80,0	--	81,1	--
Victime de violence conjugale										
Présent	65,9	-	53,0	-	74,0	-	57,0	-	66,5	-
Absent	71,9	1,32***	54,8	1,08 ^{ns}	74,5	1,03 ^{ns}	63,1	1,29 ^{ns}	71,0	1,23 ^{ns}
Auteur d'actes de violence conjugale										
Présent	66,5	-	52,9	-	69,5	-	52,4	-	60,0	-
Absent	73,5	1,40***	55,7	1,12 ^{ns}	75,2	1,33 ^{ns}	64,1	1,62*	71,5	1,68**
Attitude qui encourage la violence conjugale										
Présent	65,8	-	49,8	-	61,8	--	57,9	-	59,3	-
Absent	72,3	1,36***	55,5	1,26**	74,9	--	58,9	1,04 ^{ns}	68,8	1,51 ^{ns}
N'a pas de responsabilités parentales										
Présent	67,7	-	51,6	-	67,1	-	53,2	-	61,1	-
Absent	73,9	1,35***	56,4	1,21**	78,7	1,81**	63,7	1,54 ^{ns}	73,0	1,72***
A beaucoup de difficulté à assumer des responsabilités parentales										
Présent	68,5	-	51,1	-	69,7	-	59,0	-	64,8	-
Absent	72,4	1,20***	56,6	1,25**	75,3	1,33 ^{ns}	59,7	1,03 ^{ns}	70,0	1,27 ^{ns}

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Les connaissances et/ou compétences parentales sont limitées										
Présent	66,4	-	48,6	-	72,6	-	52,2	-	63,0	-
Absent	72,9	1,36***	57,4	1,42***	74,7	1,12 ^{ns}	61,0	1,43 ^{ns}	69,7	1,35 ^{ns}
A fait l'objet d'une enquête officielle en raison de soupçons de violence et/ou de négligence envers les enfants										
Présent	80,4	-	58,4	-	79,0	-	69,2	-	74,7	-
Absent	70,7	-0,53***	54,2	0,84 ^{ns}	70,4	0,63 ^{ns}	53,4	0,51**	64,0	0,60**
A recours à une force excessive pour discipliner un enfant										
Présent	83,7	-	66,7	-	90,0	--	100,0	--	94,6	--
Absent	71,3	-0,73***	54,6	0,60 ^{ns}	72,4	--	57,1	--	66,4	--
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	65,8	-	51,4	-	70,3	-	55,3	-	62,3	-
Absent	71,6	1,31***	54,9	1,15 ^{ns}	74,4	1,23 ^{ns}	61,0	1,27 ^{ns}	69,4	1,37 ^{ns}
Domaine des fréquentations										
Fréquentation de toxicomanes										
Présent	65,2	-	52,2	-	69,9	-	55,5	--	63,5	--
Absent	87,5	3,74***	77,3	3,12***	88,5	3,34***	88,9	--	88,6	--
Connaît de nombreux délinquants										
Présent	65,6	-	49,7	-	69,5	--	51,9	--	62,0	-
Absent	84,7	2,91***	70,7	2,45***	87,3	--	86,8	--	87,1	4,14***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
A beaucoup d'amis délinquants										
Présent	63,3	-	46,5	-	67,9	-	49,1	-	59,2	-
Absent	79,7	2,27***	67,1	2,35***	80,2	1,92**	76,6	3,40***	79,0	2,60
A des contacts avec des membres criminels de sa famille										
Présent	63,5	-	47,2	-	67,0	-	50,7	-	58,0	-
Absent	73,0	1,56***	59,2	1,63***	74,9	1,48 ^{ns}	67,7	2,04**	72,6	1,92***
A un partenaire criminel										
Présent	66,8	-	47,7	-	71,8	-	50,0	-	62,6	-
Absent	72,1	1,29***	55,7	1,38***	74,6	1,15 ^{ns}	68,3	2,16***	72,3	1,56**
Soupçonné d'être affilié à un gang de rue ou au crime organisé										
Présent	69,7	-	43,3	-	87,9	--	37,5	-	56,2	-
Absent	71,5	1,09 ^{ns}	57,1	1,75***	72,0	--	62,6	2,78***	68,4	1,69*
Réside dans un secteur où le taux de criminalité est élevé										
Présent	59,7	-	47,1	-	65,2	-	54,6	-	59,4	-
Absent	75,1	2,04***	61,5	1,80***	79,0	2,01**	66,0	1,62 ^{ns}	75,4	2,10***
Le soutien prosocial d'un partenaire intime est limité										
Présent	65,6	-	50,2	-	70,8	-	55,1	--	64,2	-
Absent	78,0	1,86***	62,0	1,62***	80,8	1,74*	70,7	--	77,5	1,92***
Le soutien prosocial de la famille est limité										
Présent	61,2	-	46,4	-	69,7	-	51,7	-	61,2	-
Absent	75,5	1,96***	61,1	1,82***	77,1	1,46 ^{ns}	66,0	1,82**	73,2	1,74***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Le soutien prosocial des amis est limité										
Présent	65,1	-	50,6	-	72,7	-	56,3	--	65,7	-
Absent	84,8	2,99***	68,4	2,12***	76,5	1,22 ^{ns}	71,7	--	75,0	1,57*
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	56,9	-	48,0	-	67,2	--	47,2	-	57,7	-
Absent	72,9	2,04***	55,5	1,35**	74,8	--	61,0	1,75 ^{ns}	69,4	1,66 ^{ns}
Domaine de la toxicomanie										
A commencé à boire très jeune										
Présent	63,9	-	51,9	-	71,0	-	55,2	--	62,7	-
Absent	77,7	1,97***	64,4	1,68***	75,6	1,26 ^{ns}	75,0	--	75,4	1,83***
Consomme souvent de l'alcool à l'excès										
Présent	66,0	-	50,9	-	71,6	-	53,2	-	61,0	-
Absent	73,8	1,45***	59,8	1,43***	73,9	1,12 ^{ns}	66,9	1,78*	72,0	1,65***
A consommé de l'alcool et des drogues ensemble										
Présent	64,0	-	51,0	-	70,3	-	53,6	--	62,0	-
Absent	78,6	2,07***	65,7	1,84***	77,1	1,42 ^{ns}	76,9	--	77,1	2,06***
La consommation d'alcool nuit au travail										
Présent	61,1	-	48,3	-	64,9	-	50,9	-	56,4	-
Absent	74,0	1,81***	59,3	1,56***	76,1	1,72*	66,5	1,91**	73,2	2,11***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
La consommation d'alcool nuit aux relations interpersonnelles										
Présent	66,4	-	52,0	-	67,7	-	54,3	-	60,3	-
Absent	73,8	1,43***	58,6	1,31***	76,3	1,54*	65,0	1,56 ^{ns}	73,2	1,80***
La consommation d'alcool nuit au bien-être physique ou émotionnel										
Présent	66,2	-	52,0	-	69,2	-	54,8	-	61,1	-
Absent	73,7	1,43***	57,6	1,25***	75,6	1,37 ^{ns}	65,1	1,54 ^{ns}	72,9	1,71***
La consommation excessive d'alcool fait partie du mode de vie du délinquant										
Présent	65,2	-	51,3	-	71,0	-	54,5	-	61,2	-
Absent	74,2	1,53***	59,9	1,42***	74,5	1,19 ^{ns}	65,0	1,55 ^{ns}	72,0	1,63**
A commencé à consommer des drogues très jeune										
Présent	61,4	-	49,9	-	67,6	-	52,5	--	60,5	-
Absent	81,4	2,74***	69,5	2,29***	82,9	2,33***	80,6	--	82,3	3,04***
Consomme souvent des drogues à l'excès										
Présent	60,2	-	49,2	-	67,4	-	51,4	--	60,5	-
Absent	81,6	2,94***	62,6	1,73***	85,9	2,95***	77,2	--	83,0	3,18***
A consommé différentes drogues en même temps										
Présent	61,0	-	49,5	-	69,1	-	53,5	-	62,6	-
Absent	81,2	2,75***	61,2	1,61***	83,1	2,20**	72,0	2,23**	79,0	2,25***
La consommation de drogues nuit au travail										
Présent	58,7	-	47,2	-	68,0	-	52,9	-	61,5	-
Absent	79,3	2,69***	60,8	1,73***	82,8	2,26***	71,3	2,21**	78,6	2,29***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
La consommation de drogues nuit aux relations interpersonnelles										
Présent	60,8	-	49,8	-	68,0	--	53,7	--	61,9	-
Absent	80,7	2,70***	60,1	1,52***	88,0	--	76,1	--	83,8	3,19***
La consommation de drogues nuit au bien-être physique ou émotionnel										
Présent	61,4	-	50,0	-	68,5	--	54,1	--	62,3	-
Absent	80,2	2,55***	60,1	1,51***	88,3	--	78,7	--	85,2	3,48***
La consommation régulière de drogues fait partie du mode de vie du délinquant										
Présent	62,1	-	49,8	-	68,5	-	53,9	--	62,2	-
Absent	82,3	2,84***	64,2	1,81***	85,6	2,74***	76,1	--	82,5	2,87***
La consommation de l'alcool ou de la drogue a conduit à enfreindre la loi										
Présent	65,3	-	52,3	-	68,9	--	55,8	--	63,0	--
Absent	84,0	2,78***	72,2	2,37***	88,1	--	91,3	--	88,6	--
Devient violent lorsqu'il boit ou qu'il consomme des drogues										
Présent	61,0	-	50,6	-	67,0	-	51,3	--	58,2	-
Absent	78,0	2,27***	62,9	1,65***	77,7	1,71*	77,1	--	77,6	2,48***
L'alcool et/ou la drogue fait partie du cycle de délinquance										
Présent	64,3	-	51,8	-	70,1	-	55,4	--	63,4	-
Absent	82,3	2,58***	69,2	2,09***	82,9	2,08**	82,4	--	82,8	2,78***

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	61,6	-	50,1	-	67,3	-	55,7	-	62,4	-
Absent	78,4	2,26***	60,3	1,51***	82,3	2,27***	63,3	1,37 ^{ns}	75,2	1,83***
Domaine du comportement dans la collectivité										
Instabilité du logement										
Présent	55,7	-	44,3	-	67,1	-	51,0	-	60,0	-
Absent	78,5	2,90***	62,3	2,08***	81,0	2,10***	69,4	2,18**	76,9	2,21***
Instabilité financière										
Présent	64,1	-	50,0	-	70,5	-	54,8	--	63,8	-
Absent	82,6	2,66***	65,8	1,93***	82,6	1,99*	73,1	--	79,6	2,22***
A eu recours aux services sociaux										
Présent	64,9	-	52,7	-	70,7	-	57,3	--	64,9	-
Absent	79,3	2,07***	59,1	1,30***	86,2	2,59**	61,5	--	80,5	2,24**
Les activités constructives de loisirs sont limitées										
Présent	62,3	-	48,4	-	71,4	-	55,5	-	64,7	-
Absent	80,6	2,51***	63,5	1,85***	77,9	1,41 ^{ns}	64,0	1,42 ^{ns}	72,8	1,46*
Le lien avec la collectivité est limité										
Présent	61,4	-	46,6	-	72,2	-	51,7	-	64,0	-
Absent	77,9	2,22***	62,8	1,93***	75,6	1,20 ^{ns}	69,3	2,11**	73,1	1,52**
L'utilisation des ressources communautaires est limitée										
Présent	62,7	-	47,9	-	72,7	-	58,7	-	67,2	-
Absent	75,7	1,85***	60,5	1,67***	74,1	1,08 ^{ns}	57,9	0,97 ^{ns}	67,4	1,01 ^{ns}

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	55,2	-	45,5	-	59,3	-	53,6	-	56,5	-
Absent	72,6	2,15***	55,7	1,50***	75,8	2,15**	59,4	1,27 ^{ns}	69,4	1,75**
Domaine de la vie personnelle et affective										
A des idées étroites et rigides										
Présent	65,8	-	48,8	-	71,3	-	52,4	-	62,1	-
Absent	75,6	1,61***	61,0	1,64***	74,6	1,18 ^{ns}	65,0	1,69*	71,2	1,51**
Capacité limitée de reconnaître ses problèmes										
Présent	69,5	-	51,7	-	72,4	-	58,7	-	66,5	-
Absent	74,1	1,25***	61,0	1,46***	74,8	1,13 ^{ns}	57,3	0,94 ^{ns}	68,3	1,09 ^{ns}
La capacité de générer des choix est limitée										
Présent	67,9	-	52,1	-	74,6	-	56,1	--	66,8	-
Absent	77,4	1,62***	63,6	1,61***	69,0	0,76 ^{ns}	70,6	--	69,5	1,13 ^{ns}
Capacité limitée d'établir un lien entre les actions et les conséquences										
Présent	69,8	-	53,4	-	72,7	-	58,1	-	66,3	-
Absent	73,7	1,21***	57,1	1,16*	74,6	1,10 ^{ns}	57,5	0,98 ^{ns}	68,9	1,13 ^{ns}
A de la difficulté à faire face au stress										
Présent	66,5	-	52,0	-	71,4	--	57,0	--	65,4	-
Absent	77,9	1,78***	61,0	1,44***	80,5	--	66,7	--	76,4	1,71*

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Renonce rapidement devant les difficultés										
Présent	60,2	-	47,1	-	70,1	-	54,4	-	62,5	-
Absent	76,0	2,10***	59,3	1,64***	74,9	1,28 ^{ns}	64,0	1,49 ^{ns}	70,8	1,46*
Impulsif										
Présent	65,2	-	50,4	-	68,7	--	54,7	--	62,7	-
Absent	84,8	2,99***	72,9	2,65***	87,6	--	75,9	--	84,0	3,12***
Recherche les sensations fortes										
Présent	63,4	-	47,3	-	62,6	-	52,6	-	58,4	-
Absent	75,7	1,80***	59,5	1,64***	80,3	2,44***	62,8	1,52 ^{ns}	73,5	1,98***
Problème de jeu										
Présent	70,4	-	46,3	-	75,7	--	50,00	--	65,1	-
Absent	71,4	1,05 ^{ns}	55,0	1,42*	73,6	--	58,9	--	67,7	1,13 ^{ns}
A de la difficulté à se fixer des objectifs à long terme										
Présent	60,5	-	46,7	-	69,7	-	55,3	-	63,2	-
Absent	78,8	2,42***	63,1	1,95***	75,9	1,37 ^{ns}	62,1	1,33 ^{ns}	71,0	1,43*
A de la difficulté à se fixer des objectifs réalistes										
Présent	59,9	-	44,7	-	71,1	-	57,5	-	64,3	-
Absent	76,5	2,18***	61,2	1,96***	74,5	1,19 ^{ns}	59,0	1,07 ^{ns}	69,2	1,25 ^{ns}
A de la difficulté à gérer son temps										
Présent	59,7	-	46,3	-	73,5	-	54,1	-	64,0	-
Absent	76,4	2,19***	60,4	1,77***	73,9	1,02 ^{ns}	61,4	1,35 ^{ns}	69,3	1,27 ^{ns}

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
La capacité de s'affirmer est limitée										
Présent	69,9	-	53,6	-	75,3	-	54,9	-	65,9	-
Absent	71,9	1,10*	54,8	1,05 ^{ns}	72,4	0,86 ^{ns}	62,5	1,37 ^{ns}	69,0	1,15 ^{ns}
L'aptitude à écouter est limitée										
Présent	64,3	-	48,0	-	71,0	-	53,4	-	62,4	-
Absent	73,3	1,52***	56,9	1,43***	74,3	1,18 ^{ns}	60,8	1,35 ^{ns}	69,1	1,35 ^{ns}
A de la difficulté à résoudre les problèmes interpersonnels										
Présent	67,0	-	51,2	-	74,0	-	55,5	-	66,1	-
Absent	77,9	1,74***	63,9	1,69***	71,4	0,88 ^{ns}	66,7	1,60 ^{ns}	69,8	1,19 ^{ns}
Manipule les autres pour atteindre ses objectifs										
Présent	68,2	-	49,3	-	71,4	-	52,5	-	64,1	-
Absent	74,1	1,34***	57,3	1,38***	74,6	1,18 ^{ns}	64,1	1,62*	70,2	1,31 ^{ns}
La capacité d'empathie est limitée										
Présent	74,8	-	49,9	-	73,7	-	52,5	-	64,2	-
Absent	68,6	1,36***	60,5	1,54***	73,3	0,98 ^{ns}	62,0	1,47 ^{ns}	69,0	1,24 ^{ns}
Fait souvent des crises de colère										
Présent	60,4	-	44,5	-	62,7	-	51,2	-	56,7	-
Absent	74,3	1,90***	59,4	1,82***	76,2	1,90**	61,2	1,50 ^{ns}	70,8	1,85***
Réprime souvent sa colère										
Présent	65,5	-	47,4	-	69,4	-	54,6	-	62,2	-
Absent	73,0	1,43***	57,6	1,51***	75,1	1,33 ^{ns}	63,7	1,46 ^{ns}	71,2	1,50**

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Agit souvent d'une manière agressive										
Présent	59,9	-	46,3	-	61,5	-	48,2	-	54,3	-
Absent	76,5	2,18***	62,0	1,89***	76,8	2,07**	65,4	2,03**	72,9	2,27***
A une tolérance limitée aux frustrations										
Présent	61,4	-	47,4	-	68,2	-	51,9	-	60,4	-
Absent	77,6	2,18***	61,0	1,74***	76,2	1,50 ^{ns}	66,7	1,85**	73,0	1,77***
Interprète souvent les situations neutres comme hostiles										
Présent	59,2	-	43,7	-	61,9	-	62,3	-	62,1	-
Absent	74,5	2,01***	58,5	1,82***	76,5	2,00**	59,7	0,90 ^{ns}	70,0	1,43*
A des préférences sexuelles déviantes										
Présent	86,8	-	66,2	-	84,6	--	100,0	--	87,5	--
Absent	68,8	0,34***	52,6	0,57***	73,3	--	58,0	--	67,0	--
A des attitudes sexuelles déviantes										
Présent	84,8	-	67,1	-	88,2	--	100,0	--	90,9	--
Absent	68,8	0,40***	52,3	0,54***	72,6	--	57,7	--	66,5	--
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	62,0	-	47,0	-	63,5	-	58,6	-	61,3	-
Absent	74,1	1,75***	57,8	1,55***	77,8	2,02**	58,5	1,00 ^{ns}	70,2	1,48*

Tableau A3 *Suite*

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Domaine des attitudes										
A une attitude négative envers le système de justice pénale										
Présent	65,5	-	49,1	-	71,3	-	52,3	-	63,3	-
Absent	78,9	1,97***	63,5	1,81***	74,0	1,15 ^{ns}	61,3	1,45 ^{ns}	69,1	1,29 ^{ns}
A une attitude négative envers le système correctionnel										
Présent	57,1	-	42,6	-	61,3	-	52,6	-	56,9	-
Absent	77,0	2,52***	60,4	2,05***	75,3	1,92*	60,0	1,35 ^{ns}	69,5	1,73**
Est fier de ses exploits criminels										
Présent	59,0	-	40,6	-	51,2	-	54,3	--	52,6	-
Absent	73,4	1,93***	57,1	1,95***	75,6	2,95***	59,6	--	69,3	2,04**
A une attitude anticonformiste à l'égard de la société										
Présent	66,9	-	50,8	-	69,1	-	50,6	-	61,3	-
Absent	81,5	2,17***	63,4	1,67***	77,5	1,54*	67,1	2,00**	73,5	1,75***
Valorise l'abus d'alcool ou d'autres drogues										
Présent	64,0	-	50,3	-	67,1	-	51,8	-	59,3	-
Absent	79,5	2,18***	64,4	1,79***	76,3	1,58*	65,2	1,74*	72,7	1,83***
Manque de respect à l'égard des biens personnels										
Présent	59,9	-	44,1	-	66,4	-	51,8	-	60,7	-
Absent	80,8	2,81***	64,6	2,31***	76,3	1,63*	61,1	1,47 ^{ns}	70,3	1,53*

Tableau A3 Suite

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Manque de respect à l'égard des biens publics ou commerciaux										
Présent	58,4	-	43,6	-	66,2	-	48,9	-	59,8	-
Absent	79,3	2,73***	61,7	2,09***	77,0	1,71*	62,1	1,71*	70,9	1,64**
A une attitude favorable à la violence instrumentale ou axée sur un but										
Présent	63,8	-	47,7	-	62,0	-	42,6	-	52,8	-
Absent	77,1	1,90***	61,9	1,79***	76,8	2,03**	66,2	2,64***	72,9	2,40***
A une attitude favorable à la violence psychologique ou expressive										
Présent	64,1	-	48,8	-	65,3	-	53,4	-	58,9	-
Absent	75,4	1,72***	60,3	1,60***	75,5	1,64*	63,0	1,49 ^{ns}	71,4	1,74***
Nie le crime ou se sert d'excuses pour justifier ou minimiser le crime										
Présent	71,3	-	54,7	-	80,3	-	58,3	-	71,0	-
Absent	71,1	0,99 ^{ns}	54,1	0,98 ^{ns}	67,2	0,50**	57,6	0,97 ^{ns}	63,6	0,71*
A déjà été orienté vers un programme visant à combler les lacunes										
Présent	59,1	-	47,4	-	67,7	-	51,7	-	60,0	-
Absent	74,1	1,97***	56,4	1,44***	74,5	1,39 ^{ns}	60,3	1,42 ^{ns}	69,0	1,48 ^{ns}

^{ns} Non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

Tableau A4

Lien entre la situation matrimoniale à l'admission et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Toutes les femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
N'a pas d'être cher	70,0	-	52,8	-	74,5	-	60,9	-	69,2	-
A un être cher	75,9	1,35***	59,1	1,29***	77,8	1,20 ^{ns}	50,9	0,67 ^{ns}	67,0	0,91 ^{ns}

^{ns} Non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

Tableau A5

Lien entre les visites en établissement et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Toutes les femmes (N = 932)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Aucune visite en établissement	63,9	-	49,6	-	68,6	-	54,4	-	61,8	-
Au moins une visite en établissement	77,9	1,99***	62,6	1,70***	79,8	1,80**	62,4	1,39 ^{ns}	74,2	1,78***
Aucune visite familiale privée	69,7	-	53,2	-	73,9	--	55,9	--	66,8	-
Au moins une visite familiale privée	84,8	2,43***	72,5	2,62***	86,8	--	73,8	--	81,8	2,24**
Aucune visite régulière	64,2	-	49,7	-	69,1	-	54,6	-	62,1	-
Au moins une visite régulière	77,8	1,96***	62,5	1,69***	79,6	1,75**	62,3	1,37 ^{ns}	74,1	1,75***
Aucune visite de la famille immédiate	67,1	-	51,4	-	70,4	-	54,5	-	63,1	-
Au moins une visite de la famille immédiate	79,1	1,86***	65,1	2,03***	81,3	1,83**	66,1	1,63*	76,8	1,94***
Aucune visite de la famille élargie	69,6	-	53,0	-	73,8	-	56,5	--	66,7	-
Au moins une visite de la famille élargie	82,0	1,98***	67,9	1,88***	81,7	1,58 ^{ns}	66,1	--	76,7	1,65*
Aucune visite d'amis	69,7	-	53,6	-	72,3	-	56,1	-	65,5	-
Au moins une visite d'amis	83,0	2,11***	67,5	1,80***	84,4	2,06**	67,2	1,61 ^{ns}	79,3	2,02***
Aucune visite d'un partenaire ou d'un ex-partenaire	68,3	-	52,3	-	73,8	--	55,7	--	66,3	-
Au moins une visite d'un partenaire ou d'un ex-partenaire	81,6	2,05***	65,7	1,75***	83,7	--	83,3	--	83,6	2,59***
Aucune visite – autres	77,4	-	62,7	-	79,7	-	65,9	-	75,4	-
Au moins une visite – autres ^a	65,8	0,56***	50,2	0,60***	70,5	0,61*	53,1	0,58*	62,4	0,54***

^{ns} Non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

^a Les visites « autres » comprennent celles de personnes liées au travail, de membres du clergé ou d'un groupe de soutien communautaire, d'un Aîné, d'un employé, d'un employeur, d'un avocat, d'un propriétaire, d'un gardien, d'un agent, d'un représentant, d'une autre personne et d'une personne avec laquelle il n'y a aucune relation connue.

Tableau A6

Lien entre la participation aux études et à l'emploi et la réussite dans la collectivité au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 13 161)		Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes non autochtones (N = 566)		Femmes autochtones (N = 366)		Toutes les femmes (N = 932)		
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	
Études											
Aucun niveau de la FBA	72,2	-	55,9	-	72,6	-	59,4	-	68,5	-	
Au moins un niveau de la FBA	72,9	1,04 ^{ns}	54,6	0,95 ^{ns}	79,0	1,42 ^{ns}	57,0	0,90 ^{ns}	68,6	1,01 ^{ns}	
Aucune FG ou cégep	72,4	-	54,9	-	76,7	--	58,0	--	69,2	-	
FG ou cégep	74,6	1,12 ^{ns}	65,2	1,54*	62,0	--	57,1	--	60,6	0,68 ^{ns}	
Emploi											
Aucun emploi en établissement	68,9	-	50,5	-	72,4	-	54,5	-	65,2	-	
Emploi en établissement ^a	74,2	1,30***	57,4	1,32***	77,9	1,34 ^{ns}	60,8	1,30 ^{ns}	71,3	1,32*	
Aucun emploi dans la collectivité ^b	53,4	-	39,4	-	65,9	-	46,1	-	56,9	-	
Emploi dans la collectivité ^c	83,3	4,35***	75,4	4,73***	84,9	2,91***	80,0	4,68***	83,3	3,79***	

^{ns} Non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

^a Un emploi en établissement a été défini comme le fait d'avoir eu au moins une affectation de 90 jours de travail ou plus au SCC ou dans le cadre du programme CORCAN pendant une période continue.

^b Les analyses excluent les délinquants qui n'avaient pas d'emploi et qui n'étaient pas disponibles pour travailler (p. ex. à la retraite, mise à niveau de la formation professionnelle/de l'éducation, invalidité, problèmes cognitifs, problèmes de santé mentale, etc.).

^c Les analyses sont fondées sur des cas dont l'information est accessible. En aucun cas des données manquantes ne comptaient pour plus de 17 % du total.

Tableau A7

Lien entre le fait d'avoir une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité pour les délinquants mis en liberté sous surveillance, autres que les délinquants en semi-liberté, au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 8 400)		Hommes autochtones (N = 3 063)		Femmes non autochtones (N = 271)		Femmes autochtones (N = 202)		Toutes les femmes (N = 473)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Aucune condition d'assignation à résidence	68,9	-	51,3	-	73,5	-	47,1	-	62,3	-
Condition à d'assignation à résidence	57,4	0,61***	43,5	0,73***	57,0	0,45**	42,4	0,83 ^{ns}	50,7	0,62*

Remarque. L'analyse est fondée sur les délinquants ayant obtenu une libération conditionnelle totale ou une libération d'office (tous les délinquants ayant obtenu une semi-liberté devaient respecter une condition d'assignation à résidence prévue dans leur mise en liberté).

^{ns}non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

Tableau A8

Lien entre le fait d'être soumis à une condition d'assignation à résidence et la réussite dans la collectivité pour les délinquants mis en liberté sous surveillance, autres que les délinquants ayant obtenu leur semi-liberté, selon leur cote de risque statique à la mise en liberté au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes non autochtones (N = 8 400)		Hommes autochtones (N = 3 063)		Femmes non autochtones (N = 271)		Femmes autochtones (N = 202)		Toutes les femmes (N = 473)	
	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC	%	RC
Risque moyen										
Aucune condition d'assignation à résidence	72,4	-	53,3	-	75,7	--	52,6	--	67,4	-
Condition d'assignation à résidence	64,7	0,70***	49,8	0,87 ^{ns}	63,2	--	45,8	--	56,5	0,63 ^{ns}
Risque élevé										
Aucune condition d'assignation à résidence	65,1	-	49,5	-	66,7	--	39,7	--	51,5	-
Condition d'assignation à résidence	55,4	0,67***	42,1	0,74**	52,1	--	46,5	--	46,7	0,83 ^{ns}

Remarque. L'analyse est fondée sur les délinquants ayant obtenu une libération conditionnelle totale ou une libération d'office (tous les délinquants ayant obtenu une semi-liberté devaient respecter une condition d'assignation à résidence prévue dans leur mise en liberté).

^{ns} Non significatif, *p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001

Tableau A9

Lien entre le recours aux services offerts aux Autochtones et la réussite dans la collectivité pour les délinquants autochtones au moyen de la régression logistique avec une période de suivi fixe de six mois

	Hommes autochtones (N = 4 052)		Femmes autochtones (N = 366)	
	%	RC	%	RC
Aucun plan de guérison	53,2	-	63,8	-
A un plan de guérison	59,3	1,28***	52,6	0,63*
Sentiers autochtones				
N'a pas été admis dans une unité des Sentiers autochtones avant la mise en liberté	52,5	-	56,3	-
A été admis dans une unité des Sentiers autochtones avant la mise en liberté	60,4	1,38***	62,1	1,28 ^{ns}
Séjour dans un pavillon de ressourcement				
N'a pas passé de temps dans un pavillon de ressourcement	69,4	-	58,9	-
A passé du temps dans un pavillon de ressourcement	52,7	2,05***	57,7	1,05 ^{ns}
N'a pas été mis en liberté à partir d'un pavillon de ressourcement	52,7	-	55,6	-
A été mis en liberté à partir d'un pavillon de ressourcement	73,5	2,49***	66,7	1,60 ^{ns}
Libération prévue à l'article 84				
Aucune libération prévue à l'article 84	51,9	-	55,5	-
Libération prévue à l'article 84	66,2	1,81***	61,6	1,29 ^{ns}

*p < 0,05, **p < 0,01, ***p < 0,001